

Le Tennis Club de Gérardmer (Vosges)
RECRUTE

Un(e) professeur(e) de tennis et Développeur (euse) de Projet

En Contrat à Durée Indéterminée à 75%

Le poste est à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2024

Vous souhaitez donner des cours de tennis mais également développer le projet sportif du club, venez rejoindre le TC Gérardmer, club de 200 licenciés situé dans une ville touristique de 15 000 habitants au cœur des montagnes vosgiennes et au bord d'un magnifique lac.



. Les missions :

- Pour la partie « cours/compétitions » :

- Définir les groupes, le planning, le calendrier et la programmation pédagogique des cours collectifs des jeunes et adultes « Loisirs » et « compétition »,
- Programmer le contenu des cycles d'enseignement, garantir la qualité de l'enseignement et proposer un règlement pour les adhérents,
- Organiser les compétitions adultes et le juge arbitrage (championnats individuels, équipes, tournois classiques et interne, TMC...)

- Pour la partie « développement/projet » :

- Proposer des projets pour promouvoir le club et ses installations sur des thématiques innovantes : santé, mixité sociale, environnement...
- Mettre en place des animations pour les non adhérents : tennis à l'école, jeunes des quartiers, centres aérés, parents des enfants de l'école de tennis...
- Organiser la participation des bénévoles du club pour l'entretien des installations, la participation aux diverses animations...

- Pour la partie « accueil/communication » :

- Prendre les demandes de location et réserver les courts pendant les heures de permanences au club,
- Organiser la communication autour du club : envois de mails aux adhérents, alimentation du site Internet, du Facebook...
- Rédiger les documents de communication du club (affiches tournois, plaquettes d'informations, règlement des cours collectifs, des championnats, plaquette d'inscription...)

. Le profil recherché

- Expérience dans un domaine similaire souhaitée,
- Diplôme(s) : Brevet d'Etat spécialité Tennis obtenu ou en cours d'obtention exigé,
- JAT 1, JAT 2 souhaité
- PSC1 (formation premiers secours) souhaité
- Permis B souhaité.

. Les avantages du postes

Vous serez recruté en référence au Groupe 4 de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) du 7 juillet 2005

Vous pourrez donner des cours en libéral aux adhérents du club mais également aux nombreux touristes présents toute l'année sur nos installations au bord du lac : 2 courts couverts et 5 courts extérieurs : 2 terres battues artificielles et 3 terres battues traditionnelles

Lettre de motivation + curriculum vitae avec photo d'identité

A adresser à Monsieur le Président du Tennis Club de Gérardmer

27 Quai du Locle – 88400 GERARDMER

Courriel : tennis-club-de-gerardmer@orange.fr

Avant le 3 juin 2024 si possible